COMMUNE DE SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE
1, place de la mairie
23300 Saint-Maurice-la-Souterraine

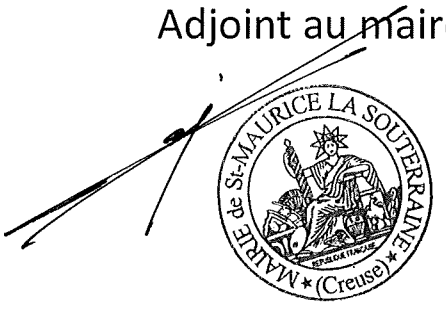
INFORMATION – RESTRICTIONS D'EAU POTABLE

Conformément à l'arrêté préfectoral n°23-2026-07-29-00002 portant l'ensemble des bassins versants du département de la Creuse en crise, le nettoyage des caveaux et l'arrosage des plantes en pot sont interdits avec l'eau potable du réseau. C'est pourquoi l'accès à l'eau potable dans le cimetière est fermé jusqu'à la levée des restrictions.

Merci de votre compréhension.

Olivier MAJOU,

Adjoint au maire



Tél : 05 55 63 05 47 - Courriel : communestmaurice@orange.fr
Site internet : www.saint-maurice-la-souterraine.com